

Inhaltsverzeichnis

11.04.2018 L'Agefi	La compétitivité des sociétés suisses en jeu	2
--------------------	--	---

La compétitivité des sociétés suisses en jeu

Protection des données. La conseillère nationale Valérie Piller Carrard veut régler rapidement le problème.

Maude Bonvin

Si elle n'a pas signé la lettre ouverte demandant une accélération du processus législatif, la conseillère nationale fribourgeoise, Valérie Piller Carrard, est d'accord avec son contenu. «J'ai toujours souhaité réviser la législation sur la protection des données en une fois pour gagner du temps. Sur ce point, je ne partageais pas l'avis de la majorité de la Commission des institutions politiques du Conseil national», souligne l'élue. La socialiste trouve bien que la société civile se mobilise dans ce dossier sensible.

Sanctions jugées trop clémentes

Selon la Fribourgeoise, il est urgent d'agir pour protéger les consommateurs et pour que la Suisse reste un pays compétitif. «Il est dans l'intérêt des entreprises helvétiques de régler cette question le plus rapidement possible. Pour ce faire, nous devons nous doter d'une loi qui se calque sur le règlement européen», déclare-t-elle.

La Commission des institutions politiques du Conseil national tiendra une séance jeudi sur ce sujet. Le second volet de la révision de la loi sur la protection des données sera traité après l'été, espère Valérie Piller Carrard. Cette dernière juge également que les sanctions proposées dans le cadre de la révision ne vont pas assez loin. Pour elle, il faudrait également donner plus de pouvoir au préposé fédéral à la protection des données. «Si la Suisse est trop bienveillante vis-à-vis des voleurs d'informations personnelles, elle laisse la porte ouverte à des entreprises malveillantes», conclut l'élue.